



Boulevard Audent, 58
6000 Charleroi
071/23.10.60
www.sacrecoeurcharleroi.eu

Les cours en 2^{ème} année pour 2021-2022

NOM et prénom de l'élève :

..... Classe :

Date :

Signature de l'élève :

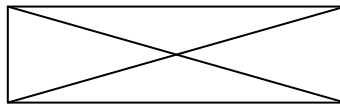
Signature du(de la) responsable légal(e) :

Comment compléter cette grille ? VOIR VERSO

1-3	Education physique 3h			Garçon	Fille	
1-5	Religion 2h					
6-10	Français 5h					
11-15	Mathématiques 5h					
16-18	Sciences 3h					
19	Education artistique : éducation musicale 1h					
	Hors immersion néerlandaise			E.M.I.L.E (Nederlands)		
20-23	Langue moderne 1 Anglais 4h	Langue moderne 1 Néerlandais 4h	Moderne taal 1 Nederlands 4u			
24-27	Etude du milieu 4h			Studie van leefomgevingen 4u		
28	Education par la technologie 1h			Technologie 1u		
Activité complémentaire avec choix						
1^{er} choix						
29-30	Latin 2h (01)	Expression plastique 2h (03)	Socio-économie 2h (04)	Sciences 2h (05)	Ateliers de conversation en néerlandais 2h (06)	Ateliers de conversation en anglais 2h (07)
2^{ème} choix (au cas où le premier ne peut être rencontré)						
29-30	Latin 2h (01)	Expression plastique 2h (03)	Socio-économie 2h (04)	Sciences 2h (05)	Ateliers de conversation en néerlandais 2h (06)	Ateliers de conversation en anglais 2h (07)
Activités complémentaires sans choix						
31	Initiation à l'Informatique 1h (21)					
32	Coaching scolaire 1h (20)					

Comment compléter cette grille ?

1. Les lignes comportant des cases en gris indiquent les cours pour lesquels l'élève n'a pas le choix. Dans les autres cases, il faut procéder de la manière suivante :



Face à "Éducation physique", il faut cocher soit la case Garçon, soit la case Fille.

Le choix de l'option EMILE (Immersion) impose le suivi vertical des cases en bleu. Le « slalom » entre les cours de l'option E.M.I.L.E et les autres cours n'est pas permis. Cependant, toutes les activités complémentaires sont ouvertes aux élèves en Immersion.

2. En **20-23**, la 1ère langue moderne doit être celle pratiquée en 1^{ère} année.
3. En **29-30**, il faut **choisir UNE activité complémentaire** (2h/sem).
4. L'ouverture d'une activité choisie par moins de 15 élèves n'est pas automatiquement assurée. C'est pourquoi, sur le deuxième bloc des lignes de 31 à 32, l'élève doit **effectuer un deuxième choix**, différent de celui qu'il a indiqué sur le premier bloc. Ce choix de suppléance serait pris en compte si le premier choix ne pouvait lui être attribué à cause d'un nombre insuffisant d'inscrits. L'élève sera alors automatiquement inscrit dans son deuxième choix.
5. Les élèves qui terminent leur première année avec d'importantes lacunes en français ou en mathématiques se verront imposer des heures d'activités complémentaires dans ces deux matières en lieu et place des activités choisies initialement.
6. En début d'année scolaire ou durant celle-ci, il est possible qu'un élève, dont les compétences en français ne sont pas suffisantes, se voie obligé de suivre une activité de renforcement en français en remplacement de l'activité complémentaire choisie.
7. En **31**, tous les élèves **bénéficient d'une heure d'initiation à l'informatique**. Celle-ci leur permettra de découvrir les multiples utilisations de l'ordinateur comme outil de travail : mise en page, tableur, recherches pertinentes sur le web, ...
8. En **32**, la ligne intitulée "**Coaching scolaire**" **représente une heure** durant laquelle les élèves sont encadrés par le(la) titulaire afin d'organiser leur travail et d'acquérir une méthode d'étude efficace.

Cette grille doit être rendue complétée au(à) titulaire pour le mardi 27/04/2021. Merci.

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec
Mme Poulin, responsable de la 2^{ème} année, au bureau 303 ou par email
(alice.poulin@sacrecoeurcharleroi.eu). Merci.